Planning de formation
Ambulancier-ère diplômé-e ES
Volée 2023-2026
Cycle 2 - 9.12.2024 - 04.07.2026

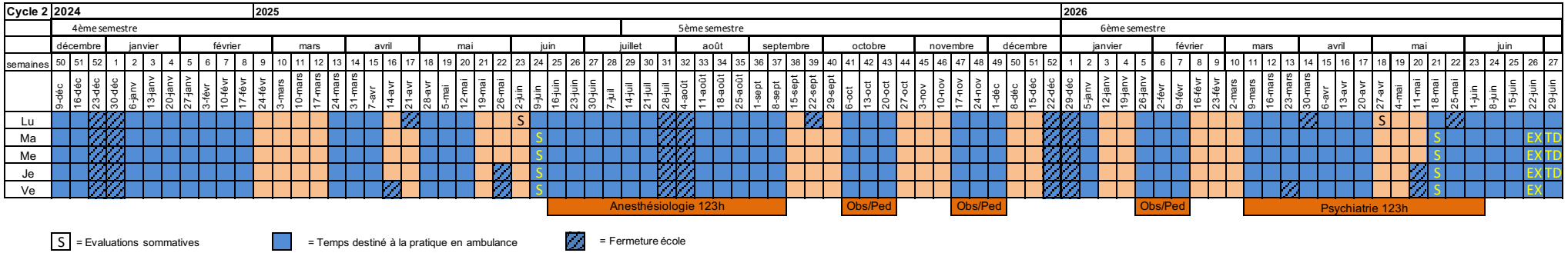

Le Cycle 2 débute le 9 décembre 2024 par la pratique en entreprise et s'achève le 4 juillet 2026.

Cours en école
La rentrée scolaire a lieu le 24 février 2024.

Formation pratique dans un service de sauvetage (ambulance)
La première période de pratique, dite C2-1, d'une durée de 60 jours de 12h = 720h, est planifiée entre le 9 décembre et le 11 juillet 2025.
La deuxième période de pratique, dite C2-2, d'une durée de 60 jours de 12h =720h, est planifiée du 14 juillet 2025 au 12 juin 2026.
Les horaires sont à définir selon l'organisation de chaque service.

Stages spécifiques
Le stage en anesthésiologie est composé de 3 semaines de 41h = 123h.
Le stage en obstétrique ou pédiatrie est composé de 3 semaines de 41h = 123h.
Le stage en psychiatrie est composé de 3 semaines de 41h = 123h.

Vacances
Les dates de vacances sont individuelles. Elles sont fixées d'entente avec le responsable du service en dehors des périodes de cours et de stages spécifiques.